



" VILLA STAGELLO"

Commune d' ESTAGEL

Frais d'achat

OPTION :

7 Jours

A LA RESERVATION :

5% du prix du terrain (chèque non encaissé)

A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE:

100 % du prix du terrain
3,5 % frais d'actes du notaire
5,89 % droits de mutation à l'administration fiscale
625 € HT Plan individuel du lot au géomètre
417 € HT Bureau d'étude (contrôle conformité construction)
300 € Frais dégradations
200 € Fonds de constitution et de roulement ASL
100 € Prorata Impôts Foncier

A L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Taxe d'aménagement
PAC